

PRÉAMBULE AU RÈGLEMENT

L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses hors stade.

L'organisateur recommande fortement aux participants de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels. L'assurance de dommages corporels (« individuelle accident » ou « atteintes corporelles ») vient réparer les conséquences dommageables (notamment frais médicaux, invalidité, décès) consécutives à un accident lié à la pratique sportive et dont aucun tiers civilement responsable n'est à l'origine.

Le comité d'organisation se réserve le droit de rejeter une inscription si le comportement d'un concurrent a été jugé déplacé ou irrespectueux lors d'une édition précédente.

Les inscriptions reçues par voie postale après le 6 septembre ne seront pas prises en compte, l'inscription se fera alors sur place au tarif de 10 euros pour la Corrida pédestre du JHM (10 km).

Chaque concurrent autorise expressément les organisateurs, les partenaires et les médias à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de sa participation aux courses du JHM sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

RÈGLEMENT

Corrida pédestre du JHM (10 km)

Art. 1 : ACCES. Course ouverte aux licenciés et non-licenciés nés en 2000 et avant.

Art. 2 : PARCOURS. 10 km en 3 boucles dans les rues du centre-ville de Chaumont. Ravitaillement à chaque tour. Accompagnateurs vélo ou rollers interdits.

Art. 3 : PARKING. Vestiaires, douches au gymnase Lionel Meunier.

Art. 4 : ENGAGEMENTS. 8 € avant le 6 septembre 2016 (avec plateau repas) + 2€ si dossier incomplet, 6 € avant le 6 septembre 2016 (sans plateau repas) + 4 € si dossier incomplet, 10 € sur place (sans plateau repas), clôture des inscriptions 30 minutes avant le départ, chèque à l'ordre de OMS Chaumont. L'organisation n'effectuera aucun remboursement même en cas de refus de départ pour absence de licence fédérale ou certificat médical.

Art. 5 : CERTIFICAT MEDICAL. Pour les non-licenciés, FFA ou FFTRI, la présentation d'un certificat médical **de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an**, ou de sa photocopie est obligatoire (pièce conservée par l'organisation).

Pour les licenciés, FFA ou FFTRI, (photocopie obligatoire de la licence de l'année 2016-2017, pièce conservée par l'organisation).

Art. 6 : ASSURANCE. L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec

la charte des courses sur route individuelle accident (MAIF). Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art. 7 : RECOMPENSES : 1 lot offert aux 600 premiers inscrits et 300 bons d'achat Intersport de 10 € aux 300 premiers inscrits

• **Challenge des associations les plus représentées :** 200 € pour la 1ère, 150 € pour la 2e, 100 € pour la 3e, 75 € pour la 4e, 50 € pour la 5e (valable uniquement en inscription groupée reçue avant le 6 septembre 2016. Prime non cumulable). Présence obligatoire.

• **PRIX H et F : 2 000 €** en espèces (non cumulables), présence obligatoire.

Scratch F : 200 € - 120 € - 100 € - 80 € - 60 € - 40 € - 20 €.

Scratch H : 300 € - 200 € - 150 € - 120 € - 100 € - 80 € - 60 € - 40 € - 30 € - 30 €.

Vétérans : 100 € - 70 € - 50 € - 30 € - 20 €.

Juniors Espoirs, Cadets, V2, V3 : coupes aux 3 premiers.

Récompenses : Prime au record : *Homme : (30'16 en 2015) 100 €*. *Femme : (34'54 en 2010) 50 €.*

1 bon d'achat Intersport d'une valeur de 50 € au 1er Haut-Marnais.

1 bon d'achat Intersport d'une valeur de 50 € à la 1re Haut-Marnaise.

• **Challenge entreprises les plus représentées :** 1 abonnement d'1 an au JHM pour les 3 premières (inscription groupée reçue avant le 6 septembre 2016).

Art. 8 : TOMBOLA : Pour participer à la Tombola = 1 € supplémentaire sera demandé (règlement disponible sur www.oms-chaumont.com).



LA CORRIDA PEDESTRE

DU JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE



TOMBOLA GÉANTE

16^e EDITION

10 SEPTEMBRE

CENTRE-VILLE - CHAUMONT

NOCTURNE

20H - 10KM

NOUVEAUTÉ :
CORRIDAS FAMILLES

COUREZ AVEC VOS ENFANTS !

INSCRIVEZ-VOUS VITE !

20€

1 bon d'achat Intersport
pour les **200 PREMIÈRES**
inscriptions à l'une des Corridas familles

10€

1 bon d'achat Intersport
pour les **300 PREMIÈRES**
inscriptions à la Corrida adultes

PROGRAMME 2016

- 17h30** : Ouverture du secrétariat sous le marché couvert
- 18h45** : Clôture des inscriptions pour les Corridas familles
- 19h00** : **Départ Corrida enfants**
- 19h15** : **Départ Corrida jeunes**
- 19h30** : Clôture des inscriptions et des remises de dossards pour la Corrida pédestre du JHM (10 km)
- 20h00** : **Départ Corrida adultes**
- 21h30** : **Tombola géante**
- 21h45** : Remise des récompenses

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AVANT LE 6 SEPTEMBRE 2016
Office municipal des Sports - 1, route de Brottes - 52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 03 63 26 - <http://www.chronopro.net/events/corrida-j-h-m/>

INSCRIPTIONS SUR PLACE SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016
AU MARCHÉ COUVERT
De 17h30 à 18h45 pour les Corridas familles
De 17h30 à 19h30 pour la Corrida pédestre du JHM (10 km)

JHM Le Journal de
LA HAUTE-MARNE

OMS
CHAUMONT

et leurs partenaires

CA
CHAMPAGNE
BOULGROISSE

INTERSPORT
Le sport commercial est

ville de **CHAUMONT**

XEROX
Concessionnaire

ECAC
CHAUMONT
TRIATHLON

Région ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

HAUTE-MARNE

CNDS
Le sport pour tous

ECAC
Athlétisme

ASB
BOLOGNE

TOUS À VOS BASKETS !

Epreuve populaire par excellence, la corrida pédestre du JHM rassemble chaque année plus d'un millier de Haut-Marnais dans les rues de Chaumont.

Pour sa **seizième édition**, la corrida innove à plus d'un titre, avec **deux courses familiales** : pour les athlètes en herbe, à partir de 7 ans et pour les jeunes entre 12 et 15 ans.

Une mise en jambes en douceur avant, peut-être, de retrouver ces jeunes coureurs dans quelques années sur l'épreuve reine : le 10 km en nocturne !

Une course mythique sur laquelle plus de 800 participants sont attendus. Incontestablement l'un des temps forts de l'année sportive haut-marnaise.

La traditionnelle **tombola** prend, de son côté, de l'envergure avec des **lots particulièrement prestigieux** (voyage, équipement multimédia,...) et s'ouvre dorénavant à tout un chacun.

Tout pour faire de cette soirée du 10 septembre un événement sportif inoubliable !



1€ TOMBOLA GÉANTE

à découvrir dès le mois de juin dans le
Journal de La Haute-Marne
et sur jhm.fr

INSCRIPTION

NOM Prénom
Né(e) le Sexe : M F Code postal
Adresse
Ville N° Tél

Adresse mail

Nom du club / association :

Licencié FFA 2016-2017 (joindre la photocopie)

N° licence obligatoire :

Licencié FFTRI 2016-2017 (joindre la photocopie)

N° licence obligatoire :

Non-licencié (joindre obligatoirement un certificat médical de moins de 1 an, de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition)

Challenge des associations les plus représentées

Challenge entreprise

Aucune inscription ne sera prise par téléphone

Toute inscription à l'avance doit être accompagnée du règlement et du certificat médical ou licence FFA / FFTRI 2016-2017.

Une majoration de 2 € ou 4 € sera demandée lors du retrait du dossard pour toute inscription à l'avance dont le dossier serait incomplet.

10 € inscription sur place (sans plateau repas)

8 € inscription à l'avance (avec plateau repas)

6 € inscription à l'avance (sans plateau repas)

5 € par repas supplémentaire..... x 5 € = €
Plateaux repas sur réservation pour le 6 septembre dernier délai

1 € le ticket de la tombola géante

nombre de tickets x 1 € =€

TOTAL À RÉGLER€

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de dommages subis ou causés par moi-même, avant, pendant et après l'épreuve.

à : le :

Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné : père mère tuteur

de : autorise : mon fils ma fille

à participer à la Corrida Pédestre du JHM du 10/09/2016 et son hospitalisation au CH de Chaumont en cas de besoin.

à : le :

Signature :

A renvoyer au plus tard le 6 septembre 2016

accompagné d'un **chèque** à l'ordre de OMS Chaumont et d'un **certificat médical** ou une **photocopie de licence FFA ou FFTRI 2016-2017** à :

OMS - 1, ROUTE DE BROTTES, 52000 CHAUMONT
WWW.OMS-CHAUMONT.COM



LA CORRIDA PEDESTRE

DU JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE

Familles



COUREZ
AVEC VOS ENFANTS !

TOMBOLA
GÉANTE

16^e EDITION

10 SEPTEMBRE

8 MN - 19H00 / 19H15 - 3 KM

CORRIDA ENFANTS / CORRIDA JEUNES

CENTRE-VILLE - CHAUMONT - NOCTURNE

REGLEMENT

Art. 1 : DEFINITION. Les Corridas enfants et jeunes sont des courses loisir, sans classement où parents et enfants peuvent courir ensemble en toute convivialité. **Art. 2 : ACCES.** Corrida enfants : enfants nés entre 2005 et 2009 avec ou sans accompagnant. / Corrida jeunes : jeunes nés entre 2001 et 2004 avec ou sans accompagnant. **Art. 3 : DISTANCE / DUREE.** Corrida enfants : 8 minutes. / Corrida jeunes : 3 km. **Art. 4 : ENGAGEMENTS.** 2 € par famille. Chèque à l'ordre de OMS Chaumont. L'organisation n'effectuera aucun remboursement. Les inscriptions peuvent se faire par courrier jusqu'au 6 septembre. Passé cette date les inscriptions devront se faire sur place le 10 septembre. **Art. 5 : AUTORISATION PARENTALE.** Les enfants, seuls ou participants aux courses avec des adultes autres que leurs parents devront fournir une autorisation parentale. **Art. 6 : ASSURANCE.** L'organisation est couverte en responsabilité civile (MAIF). L'organisateur recommande fortement aux participants de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels. **Art. 7 : SECURITE.** Les parents devront courir à côté de leurs enfants ou derrière en veillant à respecter le rythme de course de l'enfant. **Art. 8 : RECOMPENSES.** Les 300 premiers enfants inscrits recevront un lot qu'ils devront porter lors des courses. 200 bons d'achat Intersport de 20€ aux 200 premières familles (participation d'au moins un accompagnateur). **Art. 9 : TOMBOLA.** Pour participer à la Tombola = 1€ supplémentaire sera demandé (règlement disponible sur www.oms-chaumont.com).

INSCRIPTION

Corrida familles 1 bulletin / famille

Enfant(s) :

NOM Prénom Né(e) le

Corrida enfants (2005-2009) Corrida jeunes (2001-2004)

NOM Prénom Né(e) le

Corrida enfants (2005-2009) Corrida jeunes (2001-2004)

NOM Prénom Né(e) le

Corrida enfants (2005-2009) Corrida jeunes (2001-2004)

Accompagnateur(s) :

NOM Prénom Né(e) le

Corrida enfants (2005-2009) Corrida jeunes (2001-2004)

NOM Prénom Né(e) le

Corrida enfants (2005-2009) Corrida jeunes (2001-2004)

École Code postal

Adresse

Ville N° Tél

Adresse mail

Aucune inscription ne sera prise par téléphone

2 € participation / famille

1 € le ticket de la tombola géante

nombre de tickets x 1 € =€

TOTAL À RÉGLER€

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de dommages subis ou causés par moi-même, avant, pendant et après l'épreuve.

à : le :

Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs ne courant pas avec un responsable légal :

Je soussigné : père mère tuteur

de : autorise : mon fils ma fille

à participer à la Corrida Pédestre du JHM du 10/09/2016 et son hospitalisation au CH de Chaumont en cas de besoin.

à : le :

Signature :

A renvoyer au plus tard le **6 septembre 2016**
accompagné d'un **chèque** à l'ordre de OMS Chaumont

OMS - 1, ROUTE DE BROTTES, 52000 CHAUMONT

